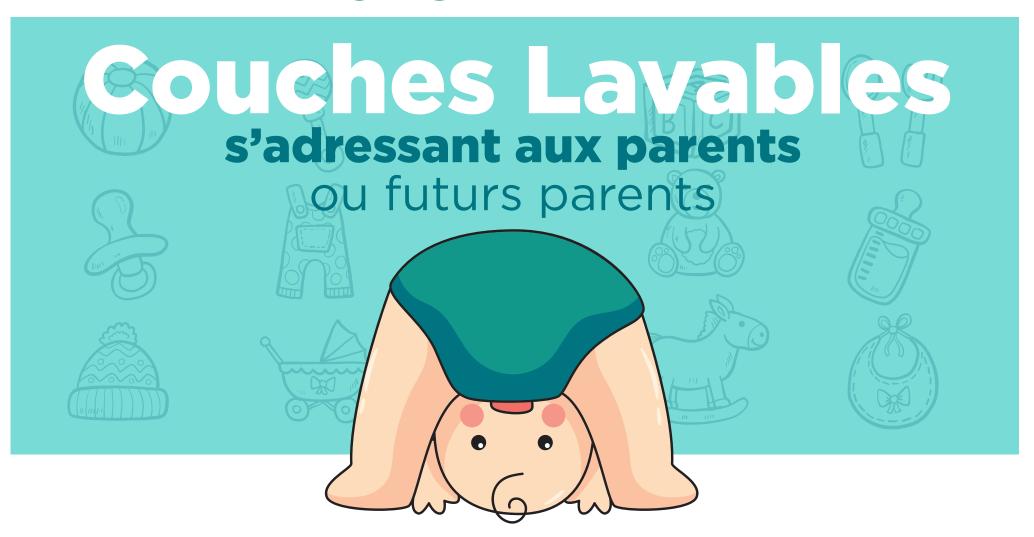
PROGRAME



Saviez-vous que ??

Il est beaucoup plus écologique d'utiliser des couches réutilisables? Que 5 000 à 7 000 couches sont nécessaires pour rendre un enfant propre ? Que 300 à 500 ans sont nécessaires à une couche jetable pour se décomposer ? Qu'au Québec, nous jetons près de 600 millions de couches jetables par an? Avec l'utilisation des couches réutilisables, vous pourriez économiser au moins 1500 \$ par enfant? Que les couches réutilisables ne contiennent aucun agent chimique ? Que ce type de couche peut servir pour plus d'un enfant ?

Saint-Esprit est fière d'encourager les couches réutilisables.

Obtenez une subvention de 50% de votre facture jusqu'à concurrence de 100 \$!

Pour être éligible, vous devez :

- Être résident de la municipalité de Saint-Esprit (preuve de résidence);
- Fournir le certificat de naissance de l'enfant;
- Fournir une preuve d'achat de 20 couches réutilisables neuves;
- Formulaire de demande disponible;
- Des modalités et conditions s'appliquent.



MUNICIPALITÉ DE

QUESTIONS?

450.831.2114 SAINT-ESPRIT